

## Mondes à inventer

*Crée ton univers ! Comics & Games en français*

### Règlement du concours :

Dans le cadre du projet **Comics&Games@Scuola**, l’Institut français Italia organise le concours **Mondes à inventer – Crée ton univers ! Comics & Games en français**, à destination des élèves des collèges et lycées italiens apprenant le français.

À travers la création d’une bande dessinée ou d’un univers narratif inspiré de l’opération **Dis-moi dix mots**, les élèves sont invités à **imaginer, raconter et créer en français**, en explorant les codes du récit visuel et de la narration.

#### Article 1 - Participants

Le concours est ouvert à tous les élèves des collèges et lycées italiens qui étudient le français, ainsi qu’aux élèves des lycées français en Italie.

Chaque établissement peut inscrire un ou plusieurs élèves, représentés par un enseignant référent.

#### Article 2 - Conditions d’inscription

L’inscription au concours est réalisée par un enseignant référent de la classe, soit enseignant de français, soit enseignant d’une autre discipline.

Chaque établissement peut inscrire un ou plusieurs élèves constitués en groupes.

Les inscriptions doivent être complétées avant le **28 février 2026 inclus**, selon les modalités précisées par l’Institut français Italia.

#### Article 3 - Conditions et modalités de participation

##### Deux formats de création

Le concours propose deux formats de création, auxquels les participants peuvent prendre part individuellement ou simultanément :

###### 1. Format Comics

Les participants créent, en français, la mise en scène des deux premières planches d’une bande dessinée racontant le début d’une histoire.

Ils doivent utiliser le modèle fourni par l’Institut français Italia.

###### 2. Format Games

Les participants décrivent, en français, huit personnages originaux d'un univers inventé. Ils doivent également utiliser le modèle fourni par l'Institut français Italia.

### Mot(s) obligatoire(s) à inclure dans la production

Pour chaque création, les élèves doivent inclure au moins un mot issu de l'opération [« Dis-moi dix mots pour un monde à venir »](#), parmi la liste suivante :

*alunir, anticipation, continuum, dystopique, humanoïde, particule, programmer, sidéral, théorie, transmuter.*

### Conditions de la production

Toutes les productions doivent :

- Suivre le modèle mis à disposition par l'Institut Français Italia
- Être réalisées en français par les élèves ;
- Être produites au format PDF, dans leur version finale ;
- Contenir des images et textes libres de droits ;
- Ne pas inclure de contenus offensifs, discriminatoires, vulgaires ou incitant à la violence ;
- Ne pas recourir à l'IA pour la création ;
- Être envoyées avant le 29 mars 2026 inclus, selon les modalités précisées par l'Institut français Italia.

### Article 4 - Critères de sélection

Les productions seront évaluées par un jury de l'Institut français Italia selon les **critères suivants** :

1. Respect du thème « Dis-moi dix mots » (5 points)

Intégration claire et pertinente d'un ou plusieurs des dix mots, avec un lien explicite avec la francophonie ou le monde imaginé par les élèves.

2. Narration et lisibilité du récit (6 points)

 **Format Comics** : histoire compréhensible, enchaînement logique des cases, respect des codes de la bande dessinée.

 **Format Games** : personnages décrits de manière claire et originale, cohérence de l'univers inventé.

3. Créativité et originalité (5 points)

Idée personnelle et originale, capacité à susciter l'intérêt, l'émotion ou la curiosité du lecteur/joueur.

4. Langue et expression écrite (4 points)

Qualité du français, compréhension des textes, orthographe et clarté de l'expression.

## Présentation d'accompagnement

Chaque production doit être accompagnée d'une courte présentation (1 page maximum) rédigée en français ou bilingue (FR/IT). Cette présentation doit :

- Suivre le modèle fourni par l'Institut Français Italie
- Introduire l'univers créé ou l'histoire racontée ;
- Expliquer le choix du ou des mots utilisés ;
- Donner des indications sur l'intention ou le message de la production.

## Article 5 - Déroulement du concours

### 1. Inscription des établissements

Les établissements intéressés inscrivent leurs classes via le formulaire fourni par l'Institut français Italia.

### 2. Envoi des productions

- Les travaux doivent être envoyés par les enseignants ; vous pouvez envoyer plusieurs travaux si les élèves participent en petits groupes ou en candidats individuels.
- Chaque document doit être intitulé avec 4 données : 1) le format (comics ou games), 2) le nom de l'école, 3) un chiffre si plusieurs travaux sont envoyés (ex. : ex Comics\_NOME ISTITUTO\_4L\_1 ou Games\_NOME ISTITUTO\_1B\_3)
- les documents doivent être envoyés par mail au plus tard le 29 mars 2026 à l'adresse indiquée dans le formulaire

### 3. Évaluation et résultats

Les productions seront évaluées par un jury désigné par la coopération linguistique et éducative de l'Institut français Italia. Les résultats du concours seront annoncés le mardi **17 avril 2026**.

## Article 6 - Prix du concours

Les établissements lauréats recevront :

- 3ème et 2ème position, des lots offerts (livres, jeux) par l'Institut Français Italie**, adaptés aux élèves ;
- 1ère position, des lots offerts (livres, jeux) par l'Institut Français Italie et une masterclass animée par un professionnel de la bande dessinée ou du storytelling** (illustrateur ou scénariste), qui se déroulera à l'automne 2026 dans l'établissement scolaire. Cette masterclass sera entièrement financée par l'Institut français Italia et permettra aux élèves de découvrir les techniques de création, de mise en scène et de narration.

Les œuvres des élèves finalistes seront également **illustrées par des étudiants en art**, imprimées et envoyées aux lauréats.

## Article 7 - Annulation pour cas de force majeure

L'Institut français Italia se réserve le droit d'annuler ou de reporter l'organisation de la masterclass ou du concours en cas de force majeure, sans que cela n'engendre de recours ou d'indemnisation.

## **Article 8 - Utilisation des productions**

Les participants autorisent l'Institut français Italia ainsi que les partenaires du concours à utiliser leurs productions pour des actions de **diffusion, de promotion ou de valorisation pédagogique**, dans le respect des droits d'auteur et de la législation en vigueur.

## **Article 9 - Protection des données personnelles**

Le traitement des données est protégé par la loi italienne sur la protection de la vie privée et par le GDPR. Règlement général sur la protection des données, en vigueur dans tous les pays de l'Union européenne depuis le 25 mai 2018 (en anglais General Data Protection Regulation, officiellement Règlement (UE) n° 2016/679).

## **Article 10 - Acceptation du règlement**

L'inscription au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

**Comics&Games@Scuola est un projet de l'Institut français Italia  
Ambassade de France en Italie  
Piazza Farnese, 67 - 00186 ROMA  
[www.institutfrancais.it](http://www.institutfrancais.it)**